Crèche
La Marelle

Assemblée générale de l'association de La Crèche La Marelle
26 avril 2017
A Villarlod

Personnes présentes :
Pesenti Elias, Cuennet Stéphanie, Glannaz Marie-Ange, Crausaz Muriel, Monney Barbara

Personnes excusées :
Thurler Brigitte & Michel, Zehnder Séverine & Jeanbourquin Yves, Jousset Florian, Sauterel Cédric, Zbinden Andrea & Benoît

1. **Salutations :**
   Alain Oberson souhaite la bienvenue à toutes les personnes et il les remercie d'être présentes. Il propose de suivre l'ordre du jour et demande s'il y a des changements à y apporter. Ce n'est pas le cas.

   Il n'y a pas eu de changement au sein du comité cette année, c'est une chance. Il se compose donc des personnes suivantes :
   Christiane Brülhart (directrice avec voix consultative), Stéphane Gumy (logistique et événementiel), Alain Oberson (président), Anne-Rachel Oberson (secrétariat), Sylvie Küng (RH), Claudine Pochon (responsable financière).

2. **PV de l'assemblée 2016 :**
   Le PV est disponible sur le site internet, aucune remarque n'est relevée, le PV de l'assemblée générale 2016 est accepté par mains levées.
   Alain remercie Anne-Rachel pour la prise de PV.

3. **Rapport du président :**
   L'année 2016 a été calme, ce qui réjouit le président du comité car cela n'a pas toujours été le cas. Le taux de remplissage est toujours un souci sur le site de Villarlod, il faudrait pouvoir l'augmenter encore un peu pour pouvoir équilibrer les comptes de la crèche. Mais le comité garde espoir qu'avec le retour de la crèche à Farvagny, le taux de remplissage s'améliore. Des choses sont mises en place pour essayer d'amener de nouveaux enfants : les collaboratrices ont tenu un stand sur le marché de Rossens, des flyers ont été distribués, des encarts ont été insérés dans le journal communal, …. Le comité reste persuadé que la demande est là dans la région du Gibloux, donc la décision d'augmenter la capacité d'accueil de 10 places à Farvagny a été prise. Avec toutes les nouvelles zones à bâtir de la commune, celui-ci a bon espoir que la demande augmente.

   Le début d'année a été flou avec l'entrée en vigueur de la nouvelle commune, car il n'y avait pas de personne de contact à la commune. Ce point est réglé depuis.
   Le projet de la nouvelle crèche était intéressant ; pour la construction intérieure, la crèche a eu peu de temps et de possibilité pour s'impliquer mais pour l'extérieur, la crèche a été sollicitée pour proposer un projet d'aménagement. Les collaboratrices de la crèche ont donc pu élaborer un plan selon leurs envies, le projet a été accepté par la commune, la crèche aura un jardin de luxe !
   Lors de la rencontre personnel-comité il y a un mois, nous avons pu visiter la nouvelle crèche avec les collaboratrices

Crèche
La Marelle

La vente de jus de pomme s'est bien passée, comme d'habitude le bénéfice servira aux achats pour les enfants et pour les équipements de la nouvelle crèche. La vente aura à nouveau lieu cet automne.

Alain remercie le comité pour cette année, parfois les sujets abordés en comité sont intenses, mais les discussions sont toujours bonnes et constructives. Il est agréable de pouvoir travailler avec une équipe stable.

4. Rapport d'activité de la directrice :

Madame, Monsieur, chers parents,

Une année s'est écoulée … Le temps a passé très vite...

Personnel :

Les formations continues proposées aux collaboratrices ne les ont pas vraiment attirées. Cependant deux personnes ont suivi une matinée sur « l'alimentation et les enfants : des repères qui se co-construisent ».Le personnel éducatif s'inscrit pour des formations continues en fonction des sujets qui les intéressent mais aussi en fonction de leurs besoins.

Le 31 mai, nous avons déposé le projet pédagogique ainsi que les procédures au SEJ. Les documents ont été acceptés avec quelques modifications. Le document est fait de manière à évoluer au fil du temps en fonction des équipes éducatives, des collaboratrices actuelles et futures mais aussi en fonction des valeurs qu'elles ont envie de transmettre aux enfants. Déposer ce projet était un geste symbolique dans le sens que c'est l'aboutissement d'un travail d'équipe qui a nécessité beaucoup d'énergie, de remise en question, de prise de recul mais aussi de prise de tête.

En août, Marlène Brügger est entrée à l'école Pierre-Coullery de la Chaux-de-Fonds. Elle souhaite devenir EDE. Le comité a accepté sa demande. Pour la crèche, former une EDE en plus des ASE, est une chance car la personne en formation va arriver avec des idées nouvelles, une autre vision et de ce fait elle va booster les autres membres de l'équipe.

Les enfants :

A Villarlod comme à Grangeneuve, nous bénéficions d'un cadre exceptionnel pour une crèche. Je le mentionne chaque année mais je trouve que c'est un point important et positif qui doit être relevé.

Comme de coutume les enfants quittant la crèche de La Marelle ont participé à la traditionnelle course d'école. Les enfants du site de Grangeneuve ont visité le Tierpark de Bern. La première date a été annulée car le temps était incertain mais la deuxième a été la bonne. Les enfants ont pris le bus, le train et le tram. Ils ont eu l'occasion de découvrir un endroit magnifique. Au cours de la balade ils ont vu les ours, les loups, les flamands roses, le guépard et l'aquarium. Au final c'était une belle journée avec quelques nuages dans le ciel et des enfants épuisés à la fin de la journée.

Les enfants de Villarlod sont allés à Villarimboud au « bivouac dans les arbres ». Ils sont partis en bus de Villarlod direction Romont. De Romont à Chénens ils ont emprunté le train pour terminer le chemin par environ 3/4h de marche sur un chemin balisé. Sur place les enfants ont été accueillis comme des rois par les maitres du lieu. L'activité réservée était un parcours à faire à pieds nus, dans la boue qui s'appelle le « pied total ». Inutile de vous dire qu'ils s'en sont donnés à cœur joie.

Crèche
La Marelle

Le soleil était de la partie et après un programme matinal bien chargé ils ont pique-niqué dans la forêt. Un endroit rêvé où il y avait de quoi se poser et jouer à l'ombre. Comme après chaque course d'école les enfants arrivent fatigués mais fières de leur journée d' « au revoir » à la crèche. Je tiens à relever que pour les éducatrices cette journée demande de l'attention en permanence et une grande organisation en amont. Le soir elles rêvent de rentrer et de se reposer. Pour moi également c'est une journée stressante car je suis sur le qui-vive en croisant les doigts afin que tout se passe bien.

Départs :

L'arrivée des vacances d'été a coïncidé avec le départ à la retraite anticipée de Christiane Joye. Après 12 ans passés à la crèche de La Marelle elle a décidé de prendre du temps pour elle et surtout pour sa famille qui s'agrandit avec l'arrivée de petits enfants. Je la remercie pour son travail, son énergie, son dynamisme et sa bonne humeur. Souvent elle disait que travailler auprès des enfants n'était pas un travail mais une chance. Merci Christiane pour les valeurs transmises aux enfants pour leur vie future et excellente retraite.

En septembre, Séverine Pichonnat a décidé de quitter La Marelle pour aller travailler dans le canton de Vaud où le travail des éducatrices est plus valorisé que dans le canton de Fribourg. Bonne chance à toi Séverine.

Pour remplacer Christiane et Séverine j'ai choisi d'engager Céline Riedo, fraichement certifiée ASE et Christelle Jenny, ASE également, certifiée en 2013. Je souhaite la bienvenue à ces deux personnes et je suis sûre que leur jeunesse va redonner du pep à la crèche de La Marelle.

Carnet rose :

Le 19 octobre, Aurélia est devenue l'heureuse maman d'un petit garçon prénommé : Noah. Nous souhaitons plein de bonheur à cette nouvelle famille.

Voici les faits les plus marquants de l'année écoulée.

A vous chers parents, je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration.

A vous chères collaboratrices, je vous remercie pour votre travail, votre investissement à la bonne marche de la crèche.

A vous membres du comité, je vous remercie pour votre engagement et votre soutien.

Merci à tous de votre attention.

Christiane Brülhart *Villarlod, le 26 avril 2017*

5. Rapport de la caissière :

Mme Pochon passe en revue les comptes 2016 et les commente :

Produits :

- Ils se composent de cette manière : 61% des parents, 28% de la commune, 11% de l'état
- Versement communes + IAPEG + IAG = les enfants externes à la commune de Gibloux (les enfants des autres communes sont acceptés tant que la crèche a de la place, sinon priorité aux enfants de la commune et IAG)

Crèche
La Marelle

- Don de la Loterie Romande : Fr. 400.- par place autorisée par le SEJ (50 places actuellement)

Charges :

- Les frais divers de petit matériel concernent les produits de soin, dentifrices, lingettes, brosses à dent, bavettes, …
- Cotisation Fédération crèches et Fonds social : la cotisation au Fonds social est obligatoire, c'est un fonds en faveur de la promotion professionnelle pour le domaine social.
- Frais de comité – jetons de présence : le comité s'est réuni 7x en 2016
- Frais bancaires : il s'agit des taxes pour les paiements des factures par la poste. Un parent propose de demander aux parents qui paient au guichet de payer la taxe en plus. Ce point sera étudié en comité.

Tous les postes avec * concernent la vente de jus de pomme. En 2016, le bénéfice de la vente de jus de pomme s'élève à Fr. 6'181.-. Après les dépenses pour le matériel, le solde pour 2017 s'élève à Fr. 10'111.20. Ce montant sera utilisé pour acheter les équipements pour le nouveau groupe et pour le jardin de la crèche (une bonne partie du jardin a été payée par la commune mais il reste quelques équipements à charge de la crèche).

La perte totale de 2016 s'élève à Fr. 36'636.40, ce qui est moins élevé de Fr. 100'000.- que le budget. Ce déficit est pris en charge par la commune.

Bilan :

- Débiteur Commune de Gibloux : il s'agit de la différence entre les acomptes versés par la commune et la subvention finale
- Actifs transitoires : il s'agit des factures à encaisser
- Passifs transitoires : il s'agit principalement des décomptes finaux des assurances sociales à payer, du groupe E, …

6. Rapport des vérificateurs des comptes :

Mme Cuennet prend la parole. Elle a vérifié les comptes chez Mme Pochon. Après consultation des documents et des pièces justificatives, elle propose d'approuver les comptes 2016. Les comptes sont approuvés par vote à l'unanimité.

7. Election d'un-e suppléent-e des vérificateurs des comptes :

M. Sauterel termine son mandat de premier vérificateur.
Mme Cuennet devient 1ere vérificatrice, M. Egger passe 2ème vérificateur.
Mme Crausaz se propose en qualité de vérificatrice suppléante.

8. Démissions et élections au sein du comité :

Il n'y a pas de démission au sein du comité. Les statuts prévoient de réelire les membres tous les 2 ans, il est donc nécessaire de réélire Stéphane et Anne-Rachel. Leur réélection est approuvée par l'unanimité des votes.

9. Divers :

Il n'y a pas de questions ou remarques. Alain Oberson remercie les personnes présentes et clôt l'assemblée à 20h30. Il propose de partager un petit apéro.

Villarlod, le 9 mai 2017 Anne-Rachel Oberson